



## **DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION OPÉRATION FAÇADES**

**Dossier à compléter par le demandeur**

### **Procédure d'instruction de la demande**

Pour obtenir l'aide financière allouée par la commune, vous trouverez ci-dessous les étapes de la procédure d'instruction :

1. Dépôt du dossier complet par voie postale à la mairie ou à l'accueil du service urbanisme de la mairie.
2. Notification au demandeur de la subvention prévisionnelle après avis de la commission communale d'attribution.
3. Réalisation des travaux par le propriétaire.
4. Envoi par le demandeur des factures acquittées à la mairie.
5. Versement de la subvention.

### **Remarque importante**

Les travaux subventionnés devront être achevés dans un délai d'un an à compter de la notification de la subvention prévisionnelle adressée par la ville. En aucun cas, cette notification ne vaut promesse de subvention.

### **Votre interlocuteur**

Pour le dépôt de votre dossier de demande de subvention et toutes démarches relatives aux autorisations d'urbanisme et permissions de voirie, adressez-vous au service d'urbanisme de la commune de Levroux

Mairie de Levroux  
10 Place de l'hôtel de ville  
36110 LEVROUX  
☎ 02 54 35 70 54

## **Présentation du demandeur**

### **Références personnelles du (ou des) demandeur(s), propriétaire(s) et copropriétaires de l'immeuble :**

Nom :  
Prénom :  
Adresse personnelle :  
N° Téléphone :  
Courriel :

Nom :  
Prénom :  
Adresse personnelle :  
N° Téléphone :  
Courriel :

Nom :  
Prénom :  
Adresse personnelle :  
N° Téléphone :  
Courriel :

Nom :  
Prénom :  
Adresse personnelle :  
N° Téléphone :  
Courriel :

### **Coordonnées de l'immeuble**

Adresse :

Références cadastrales :

## **Lettre de demande de subvention**

Nom-Prénom

Adresse

Téléphone

Courriel

Lieu et date

(ex. Levroux, le .....)

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint mon dossier de demande de subvention au titre de l'opération façades de la ville de Levroux.

Les travaux envisagés concernent l'immeuble : (précisez l'adresse et les références cadastrales) et s'élèvent à un montant total de .....€ TTC.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'opération dont un exemplaire m'a été remis et m'engage à en respecter les dispositions.

Je vous remercie, Monsieur le Maire, de l'attention que vous voudrez bien porter à ma requête et vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Signature

### Récapitulatif des devis d'entreprises

Entreprise	Nature et descriptif Des travaux	Montant H.T.	T.V.A.	Montant TTC

⇒ Si les travaux de ravalement consistent en une restauration de l'état d'origine des façades ou une modification de l'aspect extérieur, ils sont soumis à déclaration préalable.

Un ravalement de façade peut constituer une modification de l'aspect extérieur quand il :

- S'accompagne d'une modification de la teinte d'origine de la façade.
- Consiste à modifier le revêtement de la façade ou à poser de nouveaux matériaux de revêtement (bardage, enduits).

- Porte sur une modification des éléments d'architecture en façade (pose, suppression, substitution d'une porte, d'une fenêtre, etc.)

⇒ Votre immeuble se trouvant dans le périmètre de protection des Monuments Historiques, vous devrez disposer de l'avis conforme de l'ABF.

### **Pièces à transmettre**

#### **Avant travaux**

→ Copie du titre de propriété de l'immeuble

Pour les **propriétaires uniques**

- L'attestation de propriété (attestation notariée ou avis de taxe foncière).

Pour les **immeubles en indivision**

- L'attestation de propriété (attestation notariée ou avis de taxe foncière).

- L'attestation des indivisaires autorisant l'un d'entre eux à percevoir la subvention.

Pour les **copropriétés**

- Le procès-verbal ou la délibération de l'assemblée générale des copropriétaires autorisant les travaux, ou à défaut, l'attestation de chaque copropriétaire autorisant le syndic à percevoir la subvention.

- Le n° SIRET (14 caractères).

Pour les **personnes morales possédant l'immeuble en totalité et ayant pour objet social la gestion immobilière**

- L'attestation de propriété (attestation notariée ou avis de taxe foncière).

- Les statuts de la société.

- Un extrait du Registre du Commerce et des Sociétés récent.

- La liste des noms et adresses, autres que les Sociétés Civiles, un certificat sur l'honneur, du représentant légal, certifiant que tous les associés sont des personnes physiques.

- Une photographie de la façade et une photographie d'ensemble, en couleur et de qualité

- Récépissé du dépôt de la déclaration préalable ou permis de construire.

- Copie des devis détaillés

- Relevé d'Identité Bancaire (dans le cas d'une copropriété, n° SIRET et RIB)

#### **Après travaux**

- Pour permettre le versement de la subvention, prévoir de fournir :

- Factures acquittées

- Photos de l'immeuble après travaux

- Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (cerfa 13408.05)